

SANTÉ EXPATRIÉS
SÉJOURS DE 1 À 12 MOIS

VOUS PARTEZ À L'ÉTRANGER ? ASSUREZ-VOUS AVEC START'EXPAT



 **Alptis**
Prévention - Assurance - Financement

en partenariat avec



MSH INTERNATIONAL

GROUPE SIACI SAINT HONORE

➔ VOTRE COUVERTURE SANTÉ À L'ÉTRANGER

Vous partez à l'étranger pour une durée de 1 à 12 mois ?

Études, stage, 1er job ou mission, tour du monde, Permis Vacances Travail...

Vous avez tout prévu ? Vraiment tout ? Mais avez-vous pensé à votre santé ?

Les frais de santé sont très différents d'un pays à l'autre, et un pépin imprévu peut avoir de lourdes conséquences sur votre budget. Pour votre couverture santé / rapatriement pendant votre expatriation temporaire, faites confiance à ALPTIS, spécialiste de l'assurance de personne, et MSH INTERNATIONAL, leader mondial de l'assurance expatrié.

AVEC **START'EXPAT : VOUS ÊTES BIEN COUVERT OÙ QUE VOUS ALLIEZ EN QUELQUES CLICS !**

➔ UN PACK DE GARANTIES BIEN PENSÉ, EN CAS DE SOINS URGENTS ET INOPINÉS :



L'HOSPITALISATION



LES FRAIS MÉDICAUX



L'ASSISTANCE /
RAPATRIEMENT



LA PRÉVOYANCE



LES RESPONSABILITÉS CIVILES
VIE PRIVÉE ET LOCATIVE



L'ASSURANCE PERTE
ET VOL DE BAGAGES

**TOUT EST PRÉVU POUR VOUS CONCENTRER SUR L'ESSENTIEL :
VOTRE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER !**



➔ POURQUOI CHOISIR START'EXPAT ?



Prévention - Assurance - Financement

&



GROUPE SIACI SAINT HONORE

Un partenariat entre ALPTIS, spécialiste de l'assurance de personnes depuis plus de 40 ans et MSH INTERNATIONAL : 5^e acteur mondial et 1^{er} courtier monde sur le marché de la mobilité internationale.

Une offre très qualitative

- Une offre ouverte à tous les profils qui partent de 1 à 12 mois, pour raisons personnelles ou professionnelles (jusqu'à 24 mois pour les PVT Canada)
- Adhésion de 16 à 65 ans
- Remboursements au 1^{er} €
- Couverture dans le Monde Entier
- Recevez directement votre certificat d'assurance sur votre boîte mail grâce à la **souscription en ligne**

Une gestion d'excellence avec MSH INTERNATIONAL

- 4 plateaux accessibles dans le monde entier 24h/24, 7j/7 certifiés ISO 9001 : Paris, Dubaï, Shanghai, Calgary
- Une équipe de médecins à votre écoute pour échanger sur une pathologie, obtenir un second avis médical
- Prise en charge directe en cas d'hospitalisation
- Remboursements dans plus de 150 devises
- Un réseau de soins proche de vous : plus de 1 000 000 de prestataires de santé dans le monde

Bon à savoir : Géolocalisez les prestataires de santé les plus proches de vous et bénéficiez de soins de qualité à des tarifs raisonnables (sur votre espace assuré ou via l'application mobile MSH INTERNATIONAL).



➔ VOS GARANTIES EN DÉTAIL



GARANTIES SANTÉ

Dans certains pays, une hospitalisation peut représenter plusieurs dizaines de milliers d'euros !

Nous prenons en charge vos frais médicaux et hospitaliers jusqu'à 250 000 € pour votre séjour.
En cas de maladie inopinée¹ ou d'accident², vous êtes remboursé selon les conditions suivantes :

Hospitalisation médicale ou chirurgicale : - Frais de séjour - Actes médicaux - Consultations - Examens, analyses, médicaments - Frais de transport en ambulance liés à une hospitalisation prise en charge	100% des frais réels
Chambre semi-privée	100% des frais réels (jusqu'à 100 € par jour)
Consultations de médecins généralistes et spécialistes (sauf dentistes)	100% des frais réels (jusqu'à 80 € par acte au-delà de 2 visites)
Pharmacie	100% des frais réels (jusqu'à 3 000 €)
Frais d'analyses et de travaux de laboratoire, actes de radiologie, imagerie médicale (I.R.M.) et scanners, analyses, auxiliaires médicaux	100% des frais réels
Soins dentaires occasionnés par un accident ou par une urgence dentaire ³ (non-consécutifs à un mauvais état préalable de la dentition ou des gencives)	100% des frais réels (jusqu'à 350 €)
Prothèses dentaires et autres prothèses (suite à accident caractérisé uniquement)	100% des frais réels (jusqu'à 200 €)
Optique : verres et monture (suite à accident caractérisé uniquement)	100% des frais réels (jusqu'à 150 €)



GARANTIES PRÉVOYANCE

Parce qu'un accident ou une maladie soudaine peut générer plus que des frais de santé, vous bénéficiez, en cas de :

Décès	Un capital de 10 000 €
Infirmité Permanente Totale	Un capital pouvant atteindre 50 000 €



GARANTIES RESPONSABILITÉ CIVILE

Cette garantie intervient si vous êtes reconnu responsable des dégâts matériels ou physiques, causés à un tiers.

RESPONSABILITÉ CIVILE VIE PRIVÉE

Plafond global de la garantie	4 000 000 € (par événement)
Franchise	80 € (par événement)
Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis	4 000 000 € (par événement)
Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis	450 000 € (par événement)
Dommages au matériel confié dans le cadre d'un stage	12 000 € (par événement)

RESPONSABILITÉ CIVILE LOCATIVE À L'ÉTRANGER

Plafond global de la garantie	100 000 € (par événement)
Franchise	80 € (par événement)

DÉFINITIONS

1. Maladie inopinée: toute altération de santé médicalement constatée soudaine et imprévisible nécessitant une intervention chirurgicale ou un traitement médical ne pouvant attendre le retour ou le rapatriement dans le pays de résidence.
2. Accident: atteinte corporelle non intentionnelle de la part de l'adhérent et provenant exclusivement de l'action soudaine et imprévisible d'une cause extérieure (entorse, fracture...).
3. Urgence dentaire: toute atteinte infectieuse des racines dont l'absence de traitement sous 48 heures est susceptible d'entraîner des complications. Notre remboursement intervient après l'étude du rapport médical ou dentaire fourni par l'assuré.



GARANTIES ASSISTANCE / RAPATRIEMENT

ASSISTANCE MÉDICALE ET RAPATRIEMENT & RETOUR AU DOMICILE APRÈS RAPATRIEMENT

Assistance et rapatriement : information médicale et recommandations d'urgence, contact médical, organisation et prise en charge du bénéficiaire, transport vers un établissement de soins à proximité ou rapatriement vers le pays d'origine	100% des frais réels
Retour d'un accompagnant bénéficiaire	Billet retour
Prolongation de séjour de l'Assuré ou d'un accompagnant bénéficiaire	Hôtel : 150 € / nuit (max. 1 500 €)
Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 5 jours	Billet A/R + 150 € / nuit (max. 1 500 €)
Retour sur le lieu de résidence après un rapatriement dans le pays d'origine	Billet retour
Retour anticipé en cas d'hospitalisation de plus de 10 jours d'un membre de la famille	Billet A/R (max 1 / an / assuré)
Second avis médical	Aide à l'organisation
Assistance au retour au domicile après rapatriement (en France uniquement): - Garde d'enfants - Aide-ménagère - Garde des animaux de compagnie (chiens/chats) - Confort hospitaliser : location de télévision	Voir conditions générales 10 heures Transport + hébergement : 155 € 80 €

ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS

Rapatriement du corps dans le pays d'origine	100% des frais réels
Retour d'un accompagnant bénéficiaire	Billet retour
Frais de cercueil ou d'urne	2 000 €
Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille	Billet A/R
Reconnaissance de corps et formalités de décès par des proches	2 billets A/R + 150 € / pers. / nuit (max. 2 nuits)

ASSISTANCE VOYAGE

Avance d'une caution pénale	15 000 €
Avance et prise en charge des honoraires d'avocat	3 000 €
Frais de recherche et de secours en mer, en montagne et dans le désert	15 000 €
Retour anticipé en cas de sinistre dans le lieu de résidence	Billet retour
Retour anticipé / transport en zone sécurisée en cas d'attentat ou de catastrophe naturelle	Billet retour ou billet A/R en zone sécurisée
Envoi de médicaments introuvables sur place, de dossiers ou de messages urgents...	Organisation & frais d'envoi
Assistance en cas de vol, perte ou destruction des documents d'identité ou des moyens de paiement	- Informations démarches administratives - Avance de fonds jusqu'à 2 300 € - Prolongation de séjour : 150 € / nuit (max. 1 500 €)
Incident de voyage : retard aérien entraînant une rupture de correspondance, pour des raisons techniques ou atmosphériques	Versement d'une indemnité forfaitaire de 300 €
Soutien psychologique : - En cas d'accident, agression ou tentative d'agression, décès d'un membre de la famille, attentat ou catastrophe naturelle - En cas d'agression de l'assuré avec dommages corporels - En cas de décès de l'assuré : consultations pour les ayants droit ou l'accompagnant	3 entretiens téléphoniques Consultation : 1 500 € Consultations 3 000 € / événement
Accès à l'e-coffre-fort d'Europ Assistance « 1 2 3 classez » pendant votre contrat	Adhésion gratuite au site



GARANTIES BAGAGES

La perte ou le vol de bagages surviennent fréquemment, vous voilà couverts contre ces désagréments !

Pour les bagages dont vous êtes propriétaires

Assurance vol, destruction totale ou partielle et perte de bagages pendant l'acheminement	2 000 € (franchise de 25 € / valise) limité à 50% pour les objets précieux
Indemnité de retard de livraison de bagages à l'aéroport (>24h)	300 €
Frais de reconstitution de documents d'identité	150 €

➔ VOTRE TARIF 2020

Les tarifs ci-dessous sont valables jusqu'au 31/12/2020 inclus pour une période de 12 mois maximum.
Dans le cas où vous partiriez en PVT au Canada, il vous est possible de souscrire pour une durée de 24 mois.

ZONE A : Monde entier hors USA

PRIX PAR PERSONNE ET PAR SÉJOUR	1 MOIS	2 MOIS	3 MOIS	4 MOIS	5 MOIS	6 MOIS	7 MOIS	8 MOIS	9 MOIS	10 MOIS	11 MOIS	12 MOIS
16-30 ans	70 €	116 €	151 €	198 €	249 €	289 €	339 €	389 €	433 €	466 €	497 €	529 €
31-40 ans	130 €	256 €	379 €	502 €	625 €	748 €	868 €	989 €	1 110 €	1 240 €	1 367 €	1 495 €
41-50 ans	171 €	339 €	503 €	665 €	854 €	992 €	1 153 €	1 316 €	1 476 €	1 646 €	1 813 €	1 890 €
51-60 ans	257 €	512 €	763 €	1 010 €	1 258 €	1 507 €	1 753 €	2 002 €	2 248 €	2 506 €	2 764 €	3 021 €
61-65 ans	335 €	667 €	995 €	1 317 €	1 642 €	1 968 €	2 291 €	2 614 €	2 936 €	3 275 €	3 612 €	3 950 €

ZONE B : Monde entier y compris USA

PRIX PAR PERSONNE ET PAR SÉJOUR	1 MOIS	2 MOIS	3 MOIS	4 MOIS	5 MOIS	6 MOIS	7 MOIS	8 MOIS	9 MOIS	10 MOIS	11 MOIS	12 MOIS
16-30 ans	108 €	174 €	219 €	289 €	362 €	431 €	505 €	578 €	641 €	692 €	744 €	792 €
31-40 ans	175 €	349 €	519 €	688 €	858 €	1 028 €	1 197 €	1 366 €	1 532 €	1 715 €	1 894 €	2 075 €
41-50 ans	247 €	491 €	732 €	969 €	1 208 €	1 449 €	1 686 €	1 925 €	2 162 €	2 411 €	2 660 €	2 908 €
51-60 ans	429 €	794 €	1 187 €	1 575 €	1 963 €	2 354 €	2 743 €	3 131 €	3 519 €	3 927 €	4 335 €	4 742 €
61-65 ans	522 €	1 041 €	1 555 €	2 064 €	2 575 €	3 088 €	3 598 €	4 107 €	4 618 €	5 154 €	5 689 €	6 226 €



IMPORTANT

NOS CONSEILS AVANT DE PARTIR :

- Pensez à réaliser un bilan de santé avant votre départ (mise à jour des vaccins et examen dentaire en priorité).
- Partez avec des médicaments de première nécessité.

➔ POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE SANTÉ QUAND ON PART À L'ÉTRANGER ?

Même si vous partez pour quelques mois, vos droits aux remboursements santé vont changer et vous ne bénéficierez plus de la couverture santé de votre pays d'origine.



LA SÉCURITÉ SOCIALE - ASSURANCE MALADIE

- ➔ Intervention aléatoire : bien souvent, vous devrez faire l'avance de frais quel que soit le montant !
- ➔ Remboursements sur les bases françaises, ce qui peut être très insuffisant !



LA CARTE EUROPÉENNE D'ASSURANCE MALADIE

- ➔ Valable en Europe uniquement
- ➔ Valable dans le système public sachant que vous pouvez avoir à faire l'avance de frais
- ➔ Pas d'Assistance Rapatriement, ni de Responsabilité Civile vie privée et locative, pas d'Assurance perte et vol de bagages



LES CARTES BANCAIRES (VISA ET MASTERCARD CLASSIQUES)

- ➔ Durée de couverture limitée à 3 mois
- ➔ Plafond de remboursement frais de santé = 11 000 €
- ➔ Franchise à votre charge : de 50 € à 75 €
- ➔ Pas de Responsabilité Civile Privée

LE SAVEZ-VOUS ?

La disparité des dépenses santé est bien réelle ! Mieux vaut être bien assuré...
À titre d'exemples :

	Consultation chez un médecin généraliste	Consultation chez un médecin spécialiste	Séjour à l'hôpital (avec chirurgie)
France	25 €	60 à 80 €	6 500 €
Espagne	60 €	90 €	1 900 €
Royaume-Uni	75 £ (95 €) à 150 £ (171 €)	jusqu'à 250 £ (315 €)	5 000 £ (5 720 €)
Suisse	120 CHF (100 €)	300 CHF (250 €)	9 000 CHF (7 700 €)
Brésil	250 BRL (59 €)	400 BRL (94 €)	25 526 BRL (6 000 €) + caution dans le privé
Singapour	42 €	54 €	700 à 6 000 € (public) 10 000 à 13 000 € (privé)
Chine	300 RMB (40 €)	800 RMB (106 €)	85 338 RMB (11 387 €)
USA	100 \$ (83 €)	250 \$ (210 €)	26 800 \$ (22 827 €)

LE GROUPE ALPTIS & VOUS

Depuis plus de 40 ans, le groupe Alptis partage avec ses adhérents une vision différente de l'assurance, sur la base d'une conviction forte : on ne spécule pas sur la santé.

L'ASSURANCE EN MODE ASSOCIATIF

Entreprise associative, le groupe Alptis défend un modèle économique sans but lucratif pour lequel seul compte l'intérêt des adhérents : zéro actionnaire... mais 1200 contributeurs (500 collaborateurs et 700 adhérents bénévoles) mobilisés pour vous.
C'est ça, notre différence associative !

ACTEUR DE SA SANTÉ

Chaque année, des adhérents organisent et proposent près de 400 actions de santé ou de partage, auxquelles vous pouvez participer gratuitement.
Avec le groupe Alptis, devenez acteur de votre santé !

AVEC VOUS, TOUS LES JOURS

Au quotidien, nous vous simplifions la vie (services web, appli mobile pour accéder 24h/24 à vos contrats et vos prestations) et nous sommes toujours là quand vous en avez besoin (service relation client, espace adhérent, service social...).
Être proche de chacun de nos adhérents, c'est notre nature !



FACEBOOK
ALPTIS



TWITTER
ALPTIS



YOUTUBE
ALPTIS



LINKEDIN
ALPTIS



INSTAGRAM
ALPTIS

alptis.org

 **N°Azur 0 810 04 4000**

PRIX D'UN APPEL LOCAL DEPUIS UN POSTE FIXE

Pour tout renseignement, contactez votre courtier
conseil ou connectez vous sur alptis.org

PARTICULIERS - INDÉPENDANTS - ENTREPRISES



SANTÉ



PRÉVOYANCE



ASSURANCE DE PRÊTS



ÉPARGNE RETRAITE



FINANCEMENT



Prévention - Assurance - Financement